

# Conseil Municipal

## LES MOUSSIÈRES

Procès-verbal  
Séance du 13 novembre 2023

Le Conseil Municipal de la commune LES MOUSSIÈRES s'est réuni, en session ordinaire, à 20h30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian ROCHET, Maire.

<b>Présents :</b>	Gaétan DUSSOUILLEZ – Raphaël GROSSIORD – Sandra GROSTABUSSIAT - Sylvie GROSTABUSSIAT – Joris MALLAMACI - Florent MILLET, Christian ROCHET et Jean-Michel TERRIER
<b>Excusé :</b>	Thomas GRECARD (pouvoir à Sylvie GROSTABUSSIAT)
<b>Secrétaire</b>	Sylvie GROSTABUSSIAT

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est approuvé à l'unanimité :

- APPROBATION PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2023
- ADOPTION AVANT-PROJET ET DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR TRAVAUX DE RENOVATION « LA CURE »
- DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR PROJET « 4 SAISONS »
- REPAS DES ANCIENS ET CEREMONIE DES VŒUX
- PROPOSITION DE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR REMONTEES MECANIQUES
- DM BUDGET ASSAINISSEMENT
- TELESKIS : FONCTIONNEMENT SAISON 2023-2024
- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### 2. NOMINATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Est nommée Sylvie GROSTABUSSIAT comme secrétaire de séance.

### 3. APPROBATION PROCES-VERBAL DU 23 OCTOBRE 2023 :

Le procès-verbal du 23 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

### 4. Demandes de subventions pour travaux de rénovation « La Cure » :

Vu les diagnostics de performance énergétiques réalisés par Expertise Immobilière le 22.08.2023, classant l'appartement communal « La Cure » sise 6 rue de Saint-Claude, en catégorie G.

Considérant que la Commune souhaite louer l'appartement, il faut donc réaliser les travaux de mise en conformité et d'économie d'énergie. Les principaux travaux portent sur le renforcement de l'isolation existant, le remplacement des menuiseries et divers petits travaux de réfection.

Vu les devis reçus en Mairie :

- Pour l'isolation des pièces et peinture, de l'entreprise PEINTURE COLOR, pour un montant de 8 512.00€ HT soit 10 214.00€ TTC,
- Pour le remplacement des menuiseries extérieures et isolation des combles, de l'entreprise NICOLET Charpente, pour un montant de 3 399.88 € HT soit 4 079.86€ TTC
- Pour l'isolation et parquet chambre et couloir, de l'entreprise NICOLET Charpente, pour un montant de 5 950.37€ HT soit 7 140.44€ TTC
- Pour l'isolation des combles, de l'entreprise NICOLET Charpente, pour un montant de 15 940.68€ HT soit 19 128.82€ TTC

- Pour la mise aux normes électriques, de l'entreprise PORTIGLIATTI pour un montant de 629.00€ HT soit 691.90€ TTC

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**SOLLICITE** une subvention de l'Etat au titre de la DETR pour les travaux de mise en conformité et d'économie d'énergie, de l'appartement communal sise 6 rue de Saint-Claude aux Moussières, à hauteur de 35% du coût HT des travaux soit un montant de 12 051.18€ HT,

**SOLLICITE** dans le cadre DST Relance une subvention de l'Etat au titre de la DST pour les travaux de mise en conformité et d'économie d'énergie, de l'appartement communal sise 6 rue de Saint-Claude aux Moussières, à hauteur de 20% du coût HT des travaux soit un montant de 6 886.39€HT,

**SOLLICITE** la Communauté de Communs Haut-Jura Saint-Claude au titre du fonds de concours, pour les travaux de mise en conformité et d'économie d'énergie, de l'appartement communal sise 6 rue de Saint-Claude aux Moussières, d'un montant de 8 000€HT,

**ARRETE** le plan de financement et s'engage à financer le reste à charge sur fonds propres communaux ainsi qu'il suit :

	Dépenses HT	Recettes HT
Devis Peinture Color : isolation, peinture	8 512.00€	Subvention DETR 35% = 12 051.18€
Devis Vincent NICOLET		Subvention DST 20% = 6 886.39€
- Menuiseries	3 399.88€	
- Isolation et parquet chambre, couloir	5 950.37€	
- Isolation des combles	15 940.68€	
Devis PORTIGLIATTI	629.00€	Fonds de concours CCHJSC : 8 000€
	34 431.93€ HT	<b>Sous total subvention =26 937.57 €</b>
Autofinancement 3/5 Les Moussières (34 431.93-26 937.57= 7 494.36€ 7494.36*3/5=4 496.62€		Commune Bellecombe 2/5 = 2997.74€ Si total subv. accordées est 26 937.57€
<b>TOTAL</b>	<b>34 431.93€ HT</b>	<b>34 431.93€ HT</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**5- Demandes de subventions pour le projet « 4 saisons » :**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de financement participatif « station des Moussières – direction des 4 saisons » afin d'aménager le site de la Laurende pour l'accueil touristique toutes saisons

La Commune souhaite s'engager dans un tourisme 4 saisons et pleine nature, les principaux travaux portent :

- Mise en place sanitaires PMR avec douches PMR avec récupération eaux pluviales pour alimenter les WC et le nettoyage de ces sanitaires
- Abri de 48m2 avec installation de panneaux photovoltaïques
- Mise en place de bornes de recharge électriques (pour vélos, trottinettes, fauteuil roulant...)
- Aménagement du pourtour avec jeux pour enfants

Après contact avec le PNR pour une subvention au titre de Leader, le projet initialement prévu n'est pas subventionnable. Leader pourrait subventionner à hauteur de 80% le projet si les toilettes installées sont sèches. Les devis sont donc sollicités et présentés lors d'un prochain conseil municipal.

**6- Repas des Anciens et cérémonie des vœux :**

M. le Maire rappelle que les années précédentes était organisé un repas de Noël pour les personnes âgées de 70 ans et plus,

Le conseil municipal propose de poursuivre cette rencontre conviviale avec le conseil municipal, le dimanche 14 janvier 2024.

Le repas aura lieu à la salle des dolines, le dimanche 14 janvier à partir de 12h00.

Une invitation personnalisée sera envoyée à tous les aînés avec une réponse souhaitée avant le 03 janvier 2024

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**DECIDE** d'organiser le repas le dimanche 14 janvier 2024 pour les personnes âgées de 70ans et plus.

**CHARGE** M. Maire de mettre en application cette mesure.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Colis fin d'année :**

Monsieur le Maire rappelle que 2 personnes de la Commune participent volontairement et gratuitement au déneigement des containers poubelles, travaux divers dans la commune : il propose donc d'offrir un colis de Noël à Julien MERMET et Michel GROS.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**DECIDE** d'offrir exceptionnellement un colis de Noël à Julien MERMET et Michel GROS pour les remercier pour leur travail, pour un montant compris 20 à 30€ et **DIT** que cette dépense sera inscrite au compte 6232 du budget communal.

**7- Proposition de convention de partenariat pour remontées mécaniques :**

Monsieur le Maire fait part du mail reçu le 11 octobre 2023 de la FSCT concernant la proposition de la convention pour les remontées mécaniques.

Considérant que la FSCT sollicite la régie des remontées mécaniques pour l'octroi de réductions dans les stations sur les forfaits pour les licenciés FSGT.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

**REFUSE** l'octroi de réductions dans la station des Moussières sur les forfaits.

**8- DM Budget Assainissement :**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu de procéder à des ajustements de crédits au budget assainissement comme suit :

- Réduction dépenses au 023 d'un montant de 13 200€
- Augmentation dépenses au 6156 d'un montant de 1 200 €
- Réduction recettes M. le au 021 d'un montant de 13 200€
- Réduction dépenses au 21562 d'un montant de 1 200€

➔ ***A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal accepte cet ajustement de crédits.***

**9- Téléskis : fonctionnement saison 2023-2024 :**

	Recettes	Dépenses	Résultats
2014	66 251,30 €	65 603,94 €	+ 647,44 €
2015	72 720,54 €	101165,74 €	- 28445,20 €
2016	54 201,50 €	71375,44 €	- 17173,94 €
2017	56 216,44 €	43958,39 €	12258,05 €
2018	82 956.74 €	74 980.42 €	7 976.32 €
2019	32 228.50€	49 506.38€	-17 277.88€
2020	39 458.48 €	33 740.65 €	5 717.83 €
2021	74 223.09 €	70 257.51 €	3 965.58 €
2022	47 176.00 €	52 076.93 €	-4 900.93 €
		Total	-36 297.38 €

Ces chiffres représentent l'ensemble du fonctionnement et de l'investissement du télési : le fonctionnement s'autofinance et son positif rembourse les investissements sur plusieurs années.

**Recrutement :**

A ce jour, seul le poste de caissier a été pourvu. Il reste à recruter 2 perchmans (contrat de 300 heures) et 1 perchman vacataire.

M. le Maire rappelle qu'il est possible de postuler en envoyant une lettre de motivation et un CV à la Mairie (par courrier ou par mail à [mairie-moussieres@orange.fr](mailto:mairie-moussieres@orange.fr)).

L'annonce sera relancée sur les réseaux et contact sera pris auprès de pôle emploi et village vacances.

### **10- Questions et informations diverses :**

#### ➤ **DIA vente par l'EARL du Pré Coquet :**

Le Maire fait part de la vente de l'EARL du Pré Coquet à GAEC du Pré Coquet Elle concerne la parcelle AB 143 qui se trouve dans la zone pour laquelle la commune a un droit de préemption urbain.

#### ➔ ***A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal refuse d'exercer le droit de préemption sur cet échange.***

➤ M. le Maire fait part que M. Thomas GRENARD a effectué une partie du balisage raquettes mais que plusieurs circuits restent encore à faire. La Commune recherche des bénévoles, les circuits sont en Mairie et nous les remercions par avance pour l'aide.

➤ **Point sur le financement participatif du projet « 4 saisons »**, M. Jean-Michel TERRIER informe que la plateforme Kiss Kiss Bank Bank a proposé de prolonger l'ouverture : **les dons sont donc possibles jusqu'au 30.11.2023.**

➤ M. le Maire rappelle que la concertation préalable du public concernant la délimitation des zones d'accélération pour la production des énergies renouvelables est ouverte du 06.11 au 15.12.2023.

➤ **SIVOS :** M. Florent MILLET fait un point suite au conseil d'école du 7 novembre 2023 en présence de Madame CARLU (IEN).

Retour sur l'évaluation de l'école à la rentrée 2023 :

Au niveau du TER (territoire éducatif rural, regroupant les écoles de Septmoncel, Les moussières, La Pesse, Les Bouchoux)

Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement

- apprenants autonomes dès le plus jeune âge, réelle motivation face aux enseignements dispensés et stratégies d'apprentissage maîtrisées.
- accompagnement au plus près des besoins généralisé sur le territoire.
- explicitation des objectifs d'apprentissages

Plus spécifiquement, au niveau de l'école des Moussières

- Le bien-être de l'élève, le climat scolaire
  - bonne relation avec les parents, faible effectifs, régulation immédiate des problèmes éventuels
  - Beaucoup de projets vont repartir : musique, jardin derrière l'école, ski....
- La fibre optique sera installée le 22.11.2023.

➤ M. le Maire informe que les élections européennes auront lieu le dimanche 09.06.2024.

➤ M. le Maire informe qu'une entreprise a contacté la Mairie pour un rendez-vous concernant un projet d'éoliennes.

➤ M. le Maire informe avoir reçu plusieurs courriers de M. et Mme GROS Michel, il en fait lecture à l'assemblée. Des remerciements sont faits à M. et Mme GROS et une rencontre sera proposée afin de voir ensemble les possibilités.

#### ➤ **Prochain conseil municipal : lundi 18 décembre 2023 à 20h00.**

Séance levée à 21h40.

Le Maire,

Christian ROCHET

Conseil municipal – Séance du 13 novembre 2023

La secrétaire de séance,

Sylvie GROSTABUSSIAT